



« L'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait »

J.-P. Sartre, prophète de nos malheurs

« Nouvelle civilisation » ou décivilisations ?

Rétour sur la loi autorisant le mariage Gay et ses suites

“Ils” ont donc osé voter cette loi monstrueuse qu’ “ils” nomment, hypocritement, « *le mariage pour tous* », alors que l’on sacrifie cette noble et vénérable institution au diktat du lobby de quelques homosexuels enragés ! Cet acte fondateur de la “civilisation du genre”, qui se met en place, est en réalité une entreprise méthodique de décivilisation.

Avec ces lois, en effet, les menées dévastatrices des idéologues totalmondialistes viennent d’atteindre, en France, un de leurs objectifs prioritaires : inscrire dans la loi – à quand dans la constitution ? – les germes de la désintégration de la famille, première cellule de la société... Le reste suivra.

Que l’on soit arrivé à déboussole à ce point la moitié des Français est à peine croyable. “Ils”, c’est-à-dire l’intelligentsia mondialiste relayée dans chaque nation et ensemble de nations... “ils” en sont arrivés à nous faire prendre leurs lubies pour nos lanternes, leurs mensonges pour la vérité.

Cette entreprise systématique de subversion mondiale – d’idéologisation des valeurs jusqu’ici transcendantes – a d’abord consisté à stopper le balancement des cerveaux dont l’activité se résume à distinguer pour unir les éléments constitutifs de nos fonctions essentielles et existentielles, afin de les mettre à la merci de leur entreprise de *reformatage* des esprits.

Pour cela, en lieu et place de la maîtrise de soi, des efforts, des vertus, de la recherche de l’excellence... ils ont installé, à l’aide de quelques outils mentaux dont *l’égalité* est le plus puissant... une mentalité de jouisseurs et de soumis... dont “ils” entendent tirer profit... pour se rendre maîtres du monde.

Argumentations spécieuses

Tout a été dit sur cette machination anticivilisationnelle... cependant revenons brièvement sur quelques points moins exploités de ce basculement civilisationnel.

C’est à bon droit, en effet, que l’on peut se demander quel résultat peut-on attendre de ces dispositions sociétales dont les enjeux dépassent *la simple satisfaction de “la haine-envie de la normalité”* dont sont privés – ou se privent – quelques homosexuels radicaux. Ainsi, après avoir assimilé toutes *distinctions*, indispensables à l’intelligence des choses, à des *discriminations* méprisables... un ensemble d’argumentations fallacieuses et dilatoires a été installé dans les mentalités... avec l’aide servile et empressée de la plupart des grands médias.

Donner, au nom de *l’égalité*, la possibilité, de vivre, selon la loi commune, les aventures homosexuelles, est, nous dit-on, la justification et le but de ces légalisations contre la nature... comme si l’égalité était indivisible comme la bonté, la beauté, le bonheur... Pourquoi pas, pendant qu’on y est, égaliser



– refuser de distinguer – dans le domaine de la santé, le malade du bien portant, ou, dans celui de la sécurité, l'honnête homme du criminel !

Les trois amours

Nous le disions ailleurs, ceux qui entreprennent de dévaster les acquis civilisationnels de nos pères savent-ils que l'amour humain – le seul qui seul mérite ce nom – est à trois niveaux (cumulatifs) : *Éros, philia, et agapé* :

- **Éros**, l'amour corporel, c'est-à-dire les manifestations physiques de tendresse, d'affection... qui peuvent aller du simple plaisir de la présence de l'Autre... jusqu'aux expressions sensuelles, charnelles et sexuelles...
- L'amour, c'est encore **la philia**, l'amitié, la sympathie, l'empathie, l'admiration de l'Autre, de son être, de sa manière d'être... sachant qu'une *paire* d'amis ne fait pas nécessairement un *couple* parental !
- L'amour c'est aussi et enfin **l'agapé**, l'amour à son plus haut degré... Amour désintéressé – intellectuel, spirituel, parfois mystique – que les chrétiens assimilent à la charité.

Ces trois amours sont relatifs, aucun n'est absolu ; leurs manifestations sont sujettes à de conditions et à *limites*. Or, l'idéologie égalitaire, dans laquelle l'on veut nous enfermer, conduit à l'indifférenciation, alors que l'« amour » – *qui n'est ni une liberté, ni un droit absolu, mais l'idéal d'une relation* – exige des distinctions... qui conditionnent ses bienfaits.

Dans cette optique, le mariage a été institué en vue, non pas d'abord d'"avoir", mais de "faire" des enfants, et de ce qui s'en suit... Or, par la suite d'un handicap physique, psychologique ou un mixte des deux, certaines personnes sont privées (ou se privent) de la joie "faire" des enfants... et lorsque surmonter cette *libido déroutée* ne s'avère pas possible, il im-

porte de commencer par accepter cette situation et s'y adapter ; utiliser des béquilles ne sera jamais un déshonneur !

Il y a bien des manières de satisfaire, fut-ce en le sublimant, le désir, le besoin, l'instinct de parentalité. Certains le font en sacrifiant et en transposant... cet irrésistible amour en s'occupant des autres, de leurs besoins, de leurs déficiences, de leurs handicaps qui, eux aussi sont à trois niveaux : *temporel, intellectuel et spirituel*. Se dévouer aux autres – comme les pères et mères se dévouent à leurs enfants – n'est-il pas un autre moyen de satisfaire le besoin de paternité ou de maternité ?

De l'égalité à l'homophobie

L'égalité, il faut le savoir, ne se décrète pas... surtout pas par la loi. L'égalité est, non dans la nature des choses, mais à la fin de leur accomplissement. L'égalité n'est pas un donné mais le résultat d'une conquête... jamais totalement atteinte.

Sur fond de relativisme soigneusement entretenu, le regard que l'on porte sur les situations ou les fonctions n'étant plus encadrées ni par la morale, ni par la raison, par ni les lois naturelles... tous les arguments tendent à se fonder sur *l'idéologie de l'égalité* conçue comme valeur suprême.

Or, il n'y a que trois égalités objectives : face à la naissance, face à la mort, et face à la Justice. Et encore faut-il ajouter que, pour toutes trois, cette égalité est théorique, qu'elle n'est que de principe...

Dans la pratique, ces trois égalités sont relatives. Dans la réalité, l'égalité des personnes et des situations n'existe pas... Inégalité face à la naissance... il y a, en effet, des nouveau-nés sains et d'autres handicapés ; face à la mort... certaines personnes meurent de mort douce et d'autre brutalement ; inégalité enfin,



face à la Justice, les uns sont innocents et d'autres coupables... La seule égalité qui vaille doit être dans l'a priori, le préjugement des autres... avant le constat... des inégalités.

En dehors de ces égalités "face à", donc très relatives, tout est multiple, divers, inégal... et cela est heureux, car l'unité l'est, par définition, toujours d'une diversité... en dehors de laquelle il n'y a qu'atomisation, uniformité ou monolithisme. L'égalité en dignité est elle-même n'est qu'un a priori...

Or, c'est en s'appuyant sur l'idéologie égalitariste qu' "ils" établissent l'amalgame entre le mariage des homosexuels et l' (inadmissible) homophobie.... C'est le refus de distinguer entre de la dignité due à toute personne humaine – donc à l'homosexuel – et la réprobation de l'homosexualité comme dérogeant à la nature humaine commune... qui conduit au désordre. On fustige le péché, non le pêcheur disent les chrétiens.

L'argumentation subversive va plus loin encore. Dans le discours suivant le vote de sa loi, dame Taubira s'est réjouie de ce que les adolescents allaient enfin pouvoir développer sans entrave leurs penchants sexuels encore imprécis... Invitation à favoriser les déviations – c'est le mot – sans se poser aucun problème de conscience... abolie par effet collatéral.

Ajoutons que le « droit à l'égalité » (comme s'il s'agissait d'un droit) des paires (et non des couples) homosexuelles entraîne l'inégalité des enfants devant la naissance, au nom d'un individualisme exacerbé; car, alors, le droit à l'enfant prime, et annule, le droit de l'enfant.

Une loi illégale parce qu'illégitime

Et maintenant, inquiets devant les conséquences de leur forfait, "ils" en appellent au sens civique: « une loi votée doit être respectée ». Ce qui est exact... lorsqu'elle est légitime. Mais, pour être respectée, une loi doit être res-

pectable... et elle n'est respectable qu'à la condition d'être fondée. "Fondée", non sur une idéologie – sur l'opinion d'une personne ou d'un parti – mais sur la loi naturelle qui, se reconnaît à ses conséquences bénéfiques...

La loi écrite, n'a pas, en effet, à se donner ses fondements, mais à les connaître, à les reconnaître, à les expliciter et à les appliquer. La loi normative a en charge – au risque d'être frappée d'illégitimité – d'interpréter et mettre en pratique sa source – le droit naturel – qui lui est antérieure.

Hors de son déni, la loi naturelle est présente par la conscience de chacun, et confirmée empiriquement par les résultats bénéfiques de son respect... Or, quel fruit peut-on attendre du mariage – qui induit la procréation – de deux personnes de même sexe... alors qu'en assumant leur « particularité », les homosexuels renoncent à être parents biologiques, ou en sont privés de facto... Le mariage est, pour eux, privés de son objectif.

Pour les célibataires, fussent-ils pacsés, il reste cependant la possibilité d'adopter des enfants. Il est significatif qu'aucune allusion à cette possibilité n'ait pas eu la place qu'elle aurait dû avoir dans les "débat". Il n'était cependant pas difficile de revoir les conditions de l'agrément qui doivent rester prudentes mais non dissuasives. Possibilité d'autant plus facilitée que le pacs ne remet pas en cause cette opportunité. Preuve, s'il en était besoin, que le véritable objectif de cette loi est normaliser ce qui ne l'est pas!

C'est donc à bon droit que l'on peut reposer ici la question: quels résultats peut-on attendre de cette loi? Quels fruits qui dépassent la satisfaction de "la haine-envie de la normalité" qui disqualifie et stigmatise les tenants du lobby gomorrhéen?



Et plus généralement, on voudrait bien savoir qui a intérêt : à répandre cette « théorie du genre », à dérégler et à détruire l'ordre naturel des choses et du monde, à affaiblir les personnes et les peuples, à les soumettre, à les rendre inféconds, à propager la haine-envie fauteur de discorde... où l'amour, la paix et la concorde avaient tant de mal à s'établir ?

Entreprise anticivilisationnelle

Et que dire des notables, élites, journalistes et autres intermédiaires... responsables de toutes sortes qui se sont mis – le plus souvent par lâcheté – service de cette subversion?... si ce n'est, qu'avec leur participation à cette entreprise de subversion, ils se sont disqualifiés...

[...] On n'en finirait pas de dénoncer cette loi et leurs supporteurs qui favorisent les dépravations autour desquelles nos pères avaient établi des barrières protectrices... Contentons-nous, ici, de retenir que « le mariage Gay » est le résultat de la concaténation de *l'idéologie égalitariste* avec sa conséquence dévastatrice qu'est "*la théorie du genre*" qui n'a pas fini de faire des dégâts...

Ce que *monsieur-dame* Taubira – elle ne dit pas le sexe qu'elle a choisi... le « petit bout » qui l'a tant fait rire ne permet pas de sortir de l'incertitude – cette personne, disons-nous, a l'aplomb d'appeler ce bouleversement « une nouvelle Civilisation », qui n'est autre, répétons-le en terminant, qu'une entreprise de dé-civilisation. Entreprises destinées à bâtir, à partir d'un homme-hypothèse – de fabrication idéologique – une société de zombis indifférenciés... producteurs-consommateurs, rangés de part et d'autre de la mangeoire pour l'alimentation de laquelle "ils" ambitionnent de confisquer toutes les sources d'approvisionnement – matières premières en tête – et, par là, se rendre maître du monde.

Changement de paradigme...

Le diable porte pierre... Le "bon côté" de ce désastre civilisationnel, c'est le réveil du peuple de France : des personnes, des familles et des communautés qu'elles constituent. Réveillés en sursaut, les meilleurs – ceux qui refusent de se laisser circonvenir – ont pris conscience du danger, et semblent décidés à partir à la quête, à la conquête, à la reconquête de notre civilisation... dont l'accomplissement est certes à la fin des choses, mais à laquelle nos subvertisseurs tournent résolument le dos.

- Reconquête d'abord de la triple nature humaine: *corps* et *âme* reliées par leur *esprit* commun, dans leur triple épaisseur... *temporelle, intellectuelle et spirituelle*.
- Reconquête aussi de son ennéagramme existentiel: *mémoire, intelligence, volonté – pensé, paroles-logos, action – savoir, savoir-faire, faire...*
- Reconquête enfin – à partir de cet homme plénier – non la réforme de nos sociétés devenues irréformables – mais de la refondations de nos fonctions existentielles qu'il est urgent d'entreprendre, et, pour cela de retrouver leur fonctionnement à trois temps...

Aspirons donc non à changer de *Civilisation*, mais de *paradigme*, c'est-à-dire de "*manière*", qui seule nous appartient. *Manière* de concevoir, d'explicitier et de mettre en pratique les éléments constitutifs de notre civilisation qui a perdu son mode d'emploi et ses repères...

La société *ternaire* – à laquelle nous travaillons – doit remplacer celle, *duelle*, qui nous ruine... Revenons dans l'ère ternaire, seule susceptible de favoriser la persévérance, le dynamisme et la fécondité d'une société civile et politique, culturelle et religieuse où règne la concorde.

Michel Masson